

Badische Landesbibliothek Karlsruhe

Digitale Sammlung der Badischen Landesbibliothek Karlsruhe

Protocole de la Commission Centrale pour la Navigation du Rhin. 1833-1869 (1869) Ordinaire

3 (26.8.1869)

DE LA

COMMISSION CENTRALE POUR LA NAVIGATION DU RHIN.



En présence des Commissaires ci-après dénommés :

Pour Bade	Monsieur DIETZ, Président.
« Bavière	« WEBER.
« France	« A. de ZELTNER.
« Hesse	« SCHMITT.
« Pays-Bas	« de MENTON BAKE.
« Prusse	« HERZOG.

Mannheim, le 26 Août 1869.

Concernant la section du Rhin entre Mayence et Bingen.

Le Protocole No. VII. de la Session ordinaire de 1868 ayant été reproduit, le Commissaire de Prusse a déclaré ce qui suit :

PRUSSE. L'examen des réclamations mentionnées au Protocole No. VII., du 3 Oct. 1868 étant terminé, un Rapport en a été présenté à sa Majesté le Roi.

Aussitôt que la décision, à laquelle on peut s'attendre bientôt, sera prise, les travaux seront recommencés sans perte de temps, et dans le cas où des changements du projet de correction exigeraient des négociations avec le Gouvernement Grand Ducal de Hesse, celles-ci seront entamées.

Conclusion.

Les autres Commissaires ont déclaré qu'ils s'attendent à ce que cette question soit définitivement réglée jusqu'à la prochaine Session et que leur Collègue de Prusse fera des communications satisfaisantes relativement à la marche des dits travaux.

Dietz.

Weber.

A. de Zeltner.

Schmitt.

R. W. J. C. de Menton-Bake.

Herzog.

Pour copie conforme :

Le Président

Dietz